

**18PP02****PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

LES ECRITS PROFESSIONNELS

Contexte

Transmettre une information, un message, aider à la décision sont autant de situations dans lesquelles les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux peuvent se trouver confrontés. Les écrits engagent les professionnels et leur institution tant au niveau légal, éthique que déontologique. Il s'agit de permettre aux participants de repérer leurs capacités et de travailler à acquérir de nouvelles compétences à l'observation et à la rédaction.

Objectifs

- Renforcer chez les professionnels leurs exigences qualitatives à l'égard de leurs écrits pour permettre la mise en place effective du droit d'accès pour l'usager à tout document le concernant
- Maîtriser l'écrit dans une logique d'outil au service de toute une équipe et au service des personnes accompagnées
- Faciliter l'écriture des rapports, des synthèses, des bilans
- Acquérir des méthodes de rédaction en fonction du type d'écrit à produire et des personnes à qui il est destiné

Programme

- L'écrit en tant que mode de communication
- L'écrit d'informations, le recueil des données nécessaires à l'établissement d'un bilan
 - Observation ou jugement ?
 - Rendre compte des faits observés
 - Décrire une situation
 - Développer, synthétiser
- La sélection et le classement des informations
 - Savoir classer les faits, créer des rubriques
 - Le journal de bord
 - La sélection des informations à transmettre
- Les opérations d'analyse et de synthèse
 - Saisir les liens et rapports entre différents groupes de faits observés
 - Elaborer un point de vue professionnel
 - Aller des observations à l'analyse puis à la synthèse
- La structuration de l'écrit et sa lisibilité

Date(s) & Lieux :

5 & 6 mars 2018 - Montpellier**9 & 10 avril 2018 - Toulouse**

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarifs :

430 € - Adhérent**560 € - Non-adhérent**

Public :

Responsables associatifs, gestionnaires d'associations et de structures sanitaires, sociales et médico-sociales, équipes éducatives et soignantes.

Méthodes pédagogiques :

- La démarche de pédagogie active permettra une interaction permanente entre les participants, les formateurs et les contenus de formation. La réflexion et l'implication personnelle des participants est la base du travail de groupe
- Travail sur les outils et situations apportés par les participants
- Travail sur les représentations
- Apports de connaissances
- Documentation écrite et audio visuelle
- Exercices et mise en situation
- Etudes de cas

Intervenant :

Sandra CHEHAB, psychologue clinicienne et formatrice

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation

